

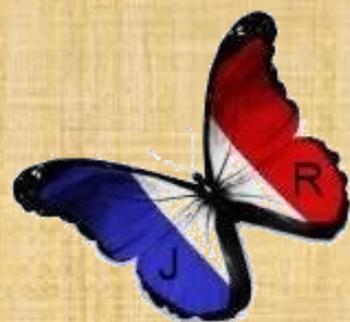


Dirre de Bord



Villiers le Sec

2023





VILLIERS-LE-SEC

Nécrologie : Gustave Hébert

Neuvième d'une famille de douze enfants et sixième garçon. Gustave Hébert est né le 17 mars 1932, à Bellou-en-Houlme (Orne), en Normandie.

Très tôt, il a parcouru à pied quotidiennement les 4 km qui séparent le hameau de la Morandière, où vivaient ses parents agriculteurs, de l'école au centre du village. A l'issue de sa scolarité, il a trouvé des petits boulots chez des agriculteurs de la région. la ferme familiale ayant été reprise par ses frères aînés.

Vers l'âge de 12 ans, Gustave Hébert a rejoint un de ses frères à Villiers-le-Sec et trouvé un emploi dans une exploitation agricole. Il a alors fait la connaissance d'Anne-Marie Flamérieron (Annie), qui habitait à l'autre bout du village et qui, pour le coup, n'avait jamais fait autant de bicyclette. Ils se sont mariés le 20 août 1955.

Puis est venu le temps du service militaire pendant la guerre d'Algérie. Gustave Hébert a rejoint Nantes dans un premier temps, puis l'Algérie, où il a été affecté au mess. Il est revenu définitivement pour la naissance de son premier fils en 1956. Les dix années suivantes ont vu la naissance de cinq autres enfants, qui lui ont offert plus tard sept petits-enfants, qui à leur tour lui ont apporté la joie d'avoir cinq arrière-petits-enfants.

Fin des années 1950, Gustave Hébert a travaillé à l'épicerie du village, que tenaient ses beaux-parents, puis a été employé à la tuilerie de Rolampont pendant quelques mois. Revenu à Villiers-le-Sec, il est entré alors à la SNCF où il a travaillé sur la voie et était également garde-barrière, bien souvent de nuit. Il n'a quitté la SNCF qu'à l'heure de la retraite en 1987, avec le grade de chef de section.

Parallèlement, il aidait occasionnellement les éleveurs du village à la traite et l'entretien des



vaches. Malgré sa réserve, Gustave Hébert savait donner de son temps. Conseiller municipal pendant plusieurs mandats, dirigeant et juge de touche occasionnel du club de football local, il a participé activement à la vie de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, en devenant même un temps le trésorier.

Cruciverbiste, Gustave Hébert aimait aussi les animaux, le jardinage, les promenades et regagnait assez souvent sa Normandie natale avec toute la famille tant que l'âge lui a permis de le faire. En 2005, pour ses 50 ans de mariage, il a même voyagé jusqu'en Caroline du Nord, aux Etats-Unis avec Annie. Vers l'âge de 65 ans, Gustave Hébert a été opéré d'un cancer de la prostate, qui a récidivé quelque temps plus tard. Les dernières années de sa vie ont vu survenir les soucis et contraintes liés au diabète et à la maladie d'Alzheimer. En septembre 2022, il est entré à l'Ehpad de Maranville et peu avant Noël, il a fait une chute qui a nécessité son hospitalisation. Mi-janvier, il est revenu à l'Ehpad où, diminué par son accident et son âge, il nous est décédé le 25 février.

Ses obsèques auront lieu mercredi 1^{er} mars, en l'église du village. Nous présentons nos condoléances à son épouse et à toute la famille.



VILLIERS-LE-SEC

Madame Annie HEBERT, son épouse ;

Jean-François et Claudine HEBERT,

Bernard HEBERT,

Anne-Marie HEBERT,

Odile et Francis BOYER,

Monique et Eric DESCHARMES,

Alain HEBERT,

ses enfants ;

Nicolas, Amélie et Stéphen, Cathy et Alexandre, Aurélie,

Florent, Marie, Sarah et Jason, ses petits-enfants ;

Yohann, Maxence, Corentin, Célestine, Solène,

ses arrière-petits-enfants ;

Les familles HEBERT, SEGUIN, FLAMERION, MURGIDA,

CHAUDET, SCHOLLER, DEVAUX ;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ;

Ses neveux et nièces ;

Ainsi que toute la famille,

ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur

Gustave HEBERT

survenu le 25 février 2023, dans sa 91^e année.

Gustave repose aux Etablissements GUÉRIN, où des visites peuvent lui être rendues.

Ses obsèques religieuses auront lieu mercredi 1^{er} mars, à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec, suivies de son inhumation.

Fleurs naturelles uniquement.

La famille remercie les Docteurs BILLETTE, JAKUBEK, FLAMERION, ses infirmières à domicile, ainsi que le personnel de l'EHPAD de Maranville et de l'ADMR, pour leur dévouement et gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements.



PRÉSENCE. L'association a à cœur de faire perdurer la mémoire de l'ancienne base aérienne US Air Forces et la présence américaine à Chaumont et dans le département. Elle tenait à avoir un endroit qui mette en lumière les liens étroits qui unissent les deux pays. Photos : J.A.



SOUVENIRS. Dans le musée de Villiers-le-Sec, des objets authentiques, insolites, inédits et parfois très personnels sont exposés. Autant de souvenirs d'une époque passée où des militaires américains travaillaient à la Base et des familles habitaient aux alentours.



LE TOUS. Après les deux premiers ouvrages réalisés par l'association, « Quand Chaumont flirtait avec l'Amérique » et « Bienvenue à Chaumont Air Base », un troisième arrive prochainement. Il traitera plus largement de la présence américaine en Haute-Marne jusqu'à nos jours.



Jacky Rusnov (à droite) et les membres de l'association US Memory se font présents lors des portes ouvertes du 61^{er} BA, les 10 et 11 juin. Photo : J.A.

Retour en 1964, à Chaumont Air Base

VILLIERS-LE-SEC Barbara avait 17 ans. Son mari, 21. Militaire, il a travaillé à la base aérienne de Semoutiers. 60 ans plus tard, en visitant le musée d'US memory, Barbara replonge dans les souvenirs d'une époque passée.

« Voilà ma maison ». Avec son jolî accent américain, Barbara Weatherford ne montre pas sa maison en Californie mais celle de... Leffonds ! Elle y a vécu deux ans, de 1964 à 1966, à l'époque où son mari, militaire de carrière, a été envoyé sur la base aérienne de l'United States Air Forces. Depuis toutes ces années, elle a gardé un lien très fort avec la famille qui lui a ouvert ses portes. Le papa travaillait lui aussi à la Base.

« Elle est comme ma sœur »

Jeunes mariés, à tout juste 17 ans pour Barbara et 21 pour Danny, ils étaient considérés comme des membres à part entière de cette famille. À partir de 1960, ils sont revenus quatre fois en Haute-Marne et en 2015, après le décès de Danny, Bar-

bara a fait le voyage jusqu'à Leffonds pour ramener un peu de son mari dans son deuxième pays, aux côtés de sa famille de cœur. En ce mois d'avril, de retour en France en compagnie de son amie d'enfance Judith, c'est à Villiers-le-Sec que Barbara a été immergée de souvenirs. En ouvrant les portes du petit musée conçu par Jacky Rusnov et les membres d'US Memory, elle a été replongée 60 ans en arrière. Un voyage dans le temps qu'elle a partagé avec Bernadette. « Elle est comme ma sœur. D'ailleurs, c'était la préférée de maman », plaisante cette dernière. « Il faut dire qu'elle n'a jamais raté un anniversaire ou une fête des mères... ». « Oui, c'était ma préférée de maman », renchérit Barbara. La complicité des deux femmes saute aux yeux. Depuis les années 60, elles n'ont jamais perdu le contact.

« C'est pour ces moments-là que nous avons fait ce musée ! », explique Jacky Rusnov. Le président d'US Memory a lui aussi travaillé, un été, à la Base. Il avait 16 ans

et avoue volontiers avoir passé son temps à manger des glaces à la vanille !

FAIRE PERDURER LA MÉMOIRE DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE

« Avec des amis, on s'est rendu compte qu'un état la dernière génération à avoir connu la Base et ces années "américaines", alors si on ne faisait pas quelque chose maintenant, tout ça disparaîtrait ». Sont nés deux livres remplis d'anecdotes, de photos, de documents authentiques et de tranches de vie recueillies par les membres de l'association et... ce musée. Berçes au son du rock'n'roll des 50's, les visiteurs découvrent alors des objets issus de l'ancienne base aérienne américaine et des documents d'origine retrouvés parfois dans les greniers des maisons, apportés par des habitants des environs ou ayant fait un aller-retour outre-Atlantique. Vêtements, valiselle, cartes, plaques, photos, trébuchets...

Si au début, l'association n'avait qu'une toute petite partie du local, aujourd'hui, elle investit pleinement les lieux. Il était question d'un petit musée à Chaumont mais c'est finalement Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec, qui lui a donné l'opportunité d'exposer tous ces trésors. Jacky est heureux de les faire découvrir à des familles américaines de passage, à des groupes amoureux de la culture US ou nostalgiques de Chaumont Air Base ou encore à des écoles. Il a mille et une histoires à raconter et redonne vie à chacun des objets présentés, du costume porté par un colonel à la poignée de 1952 ou à la plaque originale datant du 4 juillet 1956 qui se trouvait au pied de la statue de la liberté. Restaurée, elle a retrouvé de sa splendeur. « Cette statue est dédiée à l'amitié unissant la France et les États-Unis ». Phrase gravée à jamais dans la pierre, elle illustre parfaitement ce musée et le leitmotiv de l'association.

Julie Anquet

Monument franco-américain : bientôt 100 ans !

CHAUMONT

Cela fait maintenant dix ans que l'association US Memory s'occupe chaque année de célébrer l'amitié franco-américaine au monument boulevard Barotte. Érigé le 3 juin 1923, cette année, il fêtera ses 100 ans.

Pour cette occasion spéciale, Jacky Rusnov, président de US Memory, avait décidé de frapper fort. Cela fait plus de deux ans qu'il prépare l'événement dans les moindres détails. Exposition à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec avec des animations partenaires et un véritable campement reconstitué à l'extérieur, défi de jeep jusqu'au 61^{er} pour une visite des lieux, dépôt de gerbes au monument et sur la tombe d'un doughboy (soldat américain) lors de la 1^{re} Guerre mondiale) au cimé-

tière Clamart... "Ting on the cake" (ou certis sur le gâteau), des anciens de la Base ont pris leur billet d'avion pour assister à la commémoration du centenaire. « Ils ont plus de 85 ans, c'est la dernière fois que l'on pouvait les faire venir ». Jacky se réjouit de leur présence. Pourtant, derrière le sourire et la satisfaction d'un programme rondement mené, la déception est grande. La ville de Chaumont a prévu tout autre chose.

LE CŒUR SERRÉ

D'abord, le centenaire avait été décalé à cause du salon du livre qui se déroulait les 3 et 4 juin. Premier coup de massue pour Jacky car ses partenaires et invités, notamment les Américains avaient, pour les uns

réservé et pour les autres déjà acheté leurs billets. Puis, le salon annulé, la cérémonie et la fête des drapeaux revenaient à la date anniversaire. Malheureusement, la programmation de Jacky n'a pas été prise en compte et il s'est retrouvé à revoir sa copie. L'association n'est même plus sûre de pouvoir déposer une gerbe. Le cœur serré, il prend alors la décision de (presque) tout annuler. Les Américains profiteront des animations de la Ville (sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement) et retrouveront les membres d'US Memory, le dimanche. « Je me suis fait à l'idée. Nous honorons la tombe du doughboy et c'est tout », déclare-t-il visiblement blessé. « Notre plus grande fierté pour ces dix années, restera la restauration du monument », qui désormais ne fait vraiment pas son âge...



3 juin 1923, le monument franco-américain était inauguré. Cent ans plus tard, cette amitié sera de nouveau célébrée.

Plus qu'une amitié, une famille



Mariée à un militaire ayant travaillé dans l'ancienne base aérienne américaine, Barbara, qui a toujours gardé un lien étroit avec la famille l'ayant accueillie à l'époque, a été plongée 60 ans en arrière en visitant le musée créé par US Memory. **PAGE 4**



VILLIERS-LE-SEC. Pour célébrer la Fête nationale, Villiers-le-Sec avait mis sur pied un programme qui a trouvé son public, à la fois jeudi 13 et vendredi 14 juillet. « Une centaine de personnes se sont déplacées dans la soirée de jeudi. » Le maire de la commune, Laurence Meunier, ne cache pas le plaisir que l'équipe municipale a goûté à voir que le feu d'artifice et les animations de rue avaient été des rendez-vous qui s'étaient imposés dans de

nombreux agendas. C'est que les acrobaties d'un jongleur en monocycle et d'un cracheur de feu étaient des animations de rue attractives. Villiers-le-Sec a prolongé la célébration de la Fête nationale vendredi 14 juillet, en commençant par réunir ses habitants pour une cérémonie au monument aux morts, à laquelle la participation de militaires du 61^e RA a été appréciée. Place à un autre type de rassemblement ensuite, qui s'est tenu à la salle des

fêtes, où 140 convives ont pu profiter du repas républicain mis sur pied pour la modique somme de 5 €. La municipalité avait pris en charge la confection des premiers et derniers plats, et un pizaiolo se concentrait sur... les pizzas qui faisaient le cœur du déjeuner. Villiers-le-Sec était décidément un village bien animé ces deux jours de Fête nationale.

ACTUALITE

L'affranchi de Chaumont - 21 juillet 2023

Le bêtisier de la semaine

MERCREDI. Appel d'une habitante de Villiers-le-Sec qui rentre du boulot et qui est choquée de voir que la commune arrose le champ jouxtant la salle des fêtes grâce à un branchement sur la borne à incendie... en prévision du feu d'artifice qui doit avoir lieu le lendemain.

Entre les appels à ne pas consommer l'eau inutilement en raison de la sécheresse et les recommandations de la préfète à annuler les feux d'artifice en raison des risques d'incendie, l'habitante a du mal à comprendre :

«C'est un champ de blé qui vient d'être moissonné et qui n'est pas déchaumé. Il reste de grandes tiges. Et on l'arrose... pour un feu d'artifice!»

Contactée par L'affranchi, la mairie de Villiers-le-Sec confirme que «le conseil municipal a décidé de tirer le feu d'artifice sur un champ moissonné jouxtant la salle des fêtes. Par mesure de sécurité et pour éviter tout incendie, un arrosage préventif a été effectué à la vue de tous, de façon raisonnée. Cette me-

sure ne vient pas contredire l'arrêté préfectoral qui n'interdit pas l'utilisation de l'eau pour cette mesure sécuritaire. Nous oeuvrons chaque année de la même manière».

La mairie ajoute que «la commune est très vigilante sur la consommation d'eau puisqu'elle a fait poser des citernes de récupération d'eau pour l'arrosage de ses fleurs».

Soit. Mais c'est tout de même avec la borne à incendie que le champ a été arrosé...

Carton plein pour les centres de loisirs de l'Agglo



A la Maison du temps libre, les enfants font des activités autour du thème du sport.

Les centres de loisirs de l'Agglo de Chaumont n'ont jamais connu un tel succès. Ce mois-ci, ils affichent presque tous des chiffres en augmentation. Le record est détenu par celui de Bologne qui accueille 20 enfants de plus que l'été dernier. Lafayette, à Chaumont, compte quatorze enfants supplémentaires et les autres centres confirment la tendance. Plus six à Jonchery, plus trois à Nogent, plus six à Froncles, plus huit au Club 1 000 Jeunes situé dans le quartier de la Rochotte à Chaumont. Soncourt, la Maison des loisirs et la Maison du temps libre, retrouvent les mêmes effectifs que l'année passée.

Succès pour Bologne

Cette augmentation ne s'explique pas vraiment. Bien sûr, le centre de Foulain est fermé cet été pour cause de travaux mais il n'accueillait qu'une dizaine d'enfants, pas davantage. « *Le plus étonnant reste Bologne. C'est un gros secteur et le bouche-à-oreille semble fonctionner. Les enfants y vont pour retrouver leurs copains* », note Laurence Meunier, vice-présidente en charge du scolaire.

Au total, plus de 800 enfants, de 3 à 14 ans, passent leur été ou une partie dans un centre de loisirs. « *On avait déjà connu une belle augmentation en 2022, avec l'effet après-Covid, notamment pour l'accueil des mercre-*

dis et l'été. Là c'est reparti à la hausse. » Ces centres, tenus à la fois par des professionnels présents à l'année et par des saisonniers, répondent donc vraiment à un besoin. Pour le satisfaire encore davantage, l'Agglo a décidé de proposer un accueil à la Maison des loisirs, installée dans l'école Moulin/Voltaire, pour le mois d'août. Habituellement, elle n'était ouverte qu'au mois de juillet. La structure accueille les enfants à partir de 6 ans.

Davantage de groupes

A Lafayette, on est cette fois spécialisé, depuis le mois de juillet, dans l'accueil des moins de 6 ans. Chaque jour, ils sont plus de 80 enfants, à partir de 3 ans, à venir s'y amuser. Au regard du nombre de petits, Angélique Jeannette, la directrice, a décidé de créer davantage de groupes pour qu'ils ne soient pas trop nombreux. Une gestion qui semble convenir.

A la Maison du temps libre, au Cavalier, les jeunes font des activités autour du sport en juillet et en août. Ils sont accueillis à partir de 6 ans et il existe même un groupe d'adolescents qui a du succès. « *On laisse ces derniers en semi-autonomie. Ils apprécient* », indique Abdelssalem Drissi, le directeur.



L. S.

AU FIL DE LA SEMAINE

FORÊT - La commune d'Euffigneix accueille la 5e forêt pédagogique de Haute-Marne. Il s'agit d'un programme d'éducation à la forêt initié par la Fédération nationale des communes forestières : « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». L'inauguration a eu lieu le 29 juin.

Une nouvelle forêt pédagogique à Euffigneix



Les écoliers ont présenté leurs travaux sur la forêt.

La Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) a créé un programme autour de la citoyenneté et de la forêt intitulé « Dans 1000 communes, la forêt fait école », qui est déployé en région par l'Union régionale des communes forestières du Grand Est. Ce dispositif d'éducation à la forêt propose aux communes de confier à des enfants la gestion d'une parcelle forestière sur plusieurs années.

Acteurs de la forêt, les enfants deviennent responsables de cette forêt pédagogique. Travailler sur cette parcelle leur permet d'acquérir des connaissances en rencontrant des professionnels de la forêt (associations, professionnels de la filière forêt-bois...). Grâce à ces diverses expériences, les écoliers pourront faire des choix concrets qui auront des résultats pour leur forêt. Ils auront l'occasion de présenter

leurs travaux au conseil municipal, d'organiser des moments de restitution, d'échanger sur les missions de l' élu forestier et sur les règles de gestion de la forêt communale. La gestion forestière étant un travail sur le long terme, la parcelle sera amenée à être transmise à un nouveau groupe de jeunes qui poursuivra ainsi le travail engagé.

Signature d'une charte

Le 29 juin, la commune d'Euffigneix a inauguré sa forêt pédagogique. A cette occasion Frédéric Mutz, maire d'Euffigneix, Sandrine Viard, enseignante de l'école primaire de la commune et porteuse du projet et Jean-Pierre Michel, président des Communes forestières de Haute-Marne (COFOR 52) ont signé la charte d'engagement des forêts pédagogiques en présence des écoliers, de l'ONF et des représentants de l'inspection acadé-

mique. Cette charte rappelle les valeurs du projet :

-La gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. Les décisions de gestion prises devront garantir la préservation et la protection de l'écosystème forestier.

-La participation et l'implication concrète des jeunes. Le cadre du programme des forêts pédagogiques dépasse la simple information aux jeunes en les impliquant concrètement dans la gestion forestière.

-Un projet local avec la mise en valeur du lien entre l'écosystème forestier, son territoire et la filière bois locale.

-La citoyenneté : gérer ensemble une parcelle de forêt communale pour initier les jeunes à la démocratie participative.

Un outil pédagogique

Les jeunes de la classe de CM1-CM2 de l'école primaire de la commune d'Euffigneix ont la charge de deux parcelles forestières, qui constituent un support pédagogique pour l'enseignante. Les enfants ont un temps de travail en classe dédié à la forêt, ce qui leur permet de découvrir le fonctionnement des écosystèmes forestiers, leur gestion durable, les métiers de la forêt et la multifonctionnalité de la forêt. Car celle-ci a une fonction environnementale (réservoir de biodiversité, séquestration du carbone, protection contre

l'érosion et les inondations), économique (le bois est une ressource importante pour les communes forestières et la filière forêt-bois est source d'emplois locaux non délocalisables) et sociétale (espace de loisirs qui doit être pris en compte dans la gestion et l'aménagement des espaces forestiers).

Pour Frédéric Mutz, ce projet est « une bonne approche pour les élèves, car nous habitons dans des territoires ruraux, mais on s'aperçoit que 80 % des enfants ne connaissent pas bien la forêt, voire pas du tout ». Le maire d'Euffigneix rappelle qu'il s'agit d'une pre-

Ravis de voir que ces projets prennent naissance dans les écoles, les responsables de l'inspection académique ont salué l'énergie des enseignants pour que les enfants puissent être impliqués dans ce type de projet. « Il faut que les enfants connaissent davantage leur environnement pour ensuite pouvoir le respecter. Mieux connaître sa forêt aide à la développer et à l'entretenir. Cela permet aussi de découvrir des métiers qui existent au sein de notre territoire, de nouvelles facettes que l'on ne connaît pas du tout » indique l'inspectrice chargée de mission éducation à l'environnement durable.



Une charte qui rappelle les valeurs de la forêt pédagogique a été signée.

mière étape et que « les enfants pourront soumettre leurs projets au conseil municipal de la commune pour en faire réalité ».

Multifonctionnalité de la forêt

Sandrine Viard souligne que « la forêt est un formidable terrain d'apprentissage, aussi bien du point de vue des connaissances que des compétences, notamment celles qui relèvent du savoir-être. Le fait d'avoir été accompagné par les différents acteurs qui s'occupent de la forêt a permis de bien saisir les différents enjeux de la multifonctionnalité de la forêt, car c'est un lieu qui est familier, mais pourtant on le connaît peu ». L'enseignante avait à cœur de porter ce projet : « pour moi la forêt est vitale, non seulement pour tout ce qui touche aux questions climatiques, mais aussi pour la paix de l'esprit qu'elle offre à chaque fois que j'en ai besoin. Les arbres ont beaucoup à nous apprendre, à commencer par l'humilité ».

En signant la charte, Jean-Pierre Michel indiquait que « On s'engage à ce que les enfants puissent bénéficier de tout ce que la forêt peut leur apprendre. La forêt a un rôle environnemental : la forêt française capte 25 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Mais c'est aussi un espace commun : il y a les travaux forestiers, les métiers, les promeneurs, les chasseurs, les animaux. Et il faut que tout ce monde-là cohabite. C'est ce que vont apprendre les enfants : comment respecter la forêt et ses usagers, pourquoi on coupe un arbre, comment et quand doit-on le faire... ».

Après Arc-en-Barrois, Fayl-Billot, Nogent et Provenchères-sur-Meuse, Euffigneix devient la 5e commune de Haute-Marne à avoir sa forêt pédagogique. D'autres communes vont très prochainement adhérer au dispositif comme Saint-Dizier et Bourbonne-les-Bains en septembre.



Les enfants de la classe de CM1-CM2 d'Euffigneix gèrent deux parcelles forestières.

TM

Ecole des drones : Chaumont à la pointe

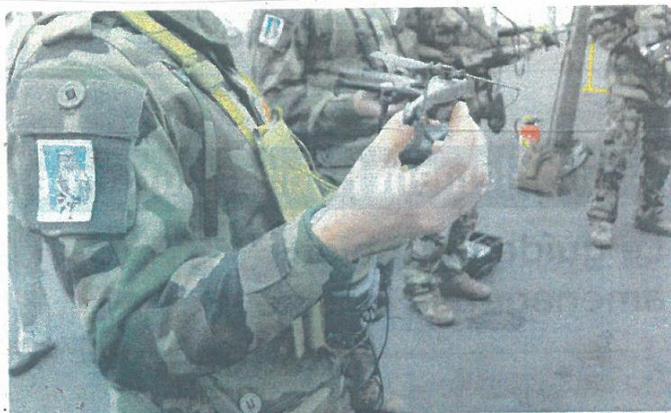


Photo Fabienne Ausserre

L'actualité récente a démontré leur utilité. Au 61^e RA de Chaumont Semoutiers, le Premier ministre Elisabeth Borne et tout un aréopage ont inauguré ce jeudi "l'école des drones". Elle forme l'armée de terre à l'utilisation d'aéronefs fournissant du "renseignement image". Lire en pages 2 et 3.

Chaumont grand bénéficiaire de la « dronisation massive » de l'armée

DEFENSE. Elisabeth Borne et son ministre des Armées sont venus ce jeudi à Chaumont-Semoutiers inaugurer l'Ecole des drones, qui forme les militaires de l'armée de terre à l'utilisation des aéronefs fournissant du "renseignement d'origine image".



A chaque utilisation, le drone qui convient parfaitement. (Photo Lionel Fontaine).



La qualité d'une image fournie par les drones.



Envergure 18 mètres pour le Patroller. (Photo Lionel Fontaine).

Que de chemin parcouru par le 61^e régiment d'artillerie depuis son installation à Chaumont en 1999. En 24 ans, il est passé des Crécerelle - autonomie : trois heures de vol - et CL 289, qui étaient catapultés dans le ciel et retournaient au sol au moyen d'un parachute, au Patroller, aéronef de 18 mètres d'envergure, d'une autonomie de quatorze heures, et partant en mission en décollant d'une piste. Produit de l'industriel français Safran, le nouveau drone de l'armée de terre est surtout destiné, à « l'horizon 2026 », à être armé pour effectuer des « frappes d'opportunité ». Un changement de doctrine radical.

Autre symbole de la « dronisation massive » de l'armée de terre : le régiment voisine, depuis le 1^{er} juillet 2023, avec une autre unité formant corps, l'Ecole des drones (lire en page 3). C'est la raison pour laquelle, pour la première fois de leur histoire chaumontaise, les Diables noirs ont reçu la visite d'un Premier ministre, en l'occurrence Elisabeth Borne. Elle était accompagnée de son ministre des Armées, Sébastien Lecornu, pour qui il ne s'agissait pas de la première venue dans le quartier d'Aboville, puisqu'en mai 2023, il s'était fait présenter le nouveau système de drones tactiques.



Des drones, du plus petit au plus grand, le Premier ministre, le ministre des Armées et une demi-douzaine de généraux.



Ci-dessus : la musique de la Légion étrangère avait fait le déplacement pour l'événement. A droite : Elisabeth Borne passe en revue les troupes.



L'armée de terre met en œuvre toute une gamme de drones.

Au nom du Président

En déplacement en Haute-Marne avec une demi-douzaine de généraux, dont le général Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre, Elisabeth Borne est venue officiellement remettre, ce jeudi 26 octobre, « au nom du président de la République », le fanion de l'École des drones au lieutenant-colonel Jean-Louis Bourgeois.

Cette école fonctionne officiellement depuis le début de l'été 2023. Elle prolonge l'activité du Centre de formation des drones du 61^e RA, centre qui existe depuis une dizaine d'années. Sa mission : former les personnels de toute l'armée de terre à l'utilisation du drone, quelle que soit sa taille, quelles que soient ses caractéristiques. Ce qui conforte davantage Chaumont comme capitale française du

renseignement d'origine image. « Aujourd'hui, une école ouvre », a déclaré la cheffe du gouvernement. « Elle montre la détermination de la nation à être capable de se défendre, à garder son destin en main », a ajouté la Première ministre, soulignant que « les drones sont désormais une composante essentielle du succès des armes de la France ». Elisabeth Borne a également rappelé l'importance du budget dédié à la Défense entre 2024 et 2030 - 413 milliards d'euros -, au cours d'une prise d'armes qui s'est tenue en présence des élus,

de détachements des différents régiments du renseignement de l'armée de terre et - c'est notable - de la musique de la Légion étrangère.

Intelligence artificielle

A l'issue de la cérémonie, les deux membres du gouvernement ont pu ensuite, au contact des militaires, (re)découvrir le Patroller, apprendre que le centre de formation puis l'école des drones accueille 1 200 stagiaires par an, être informés de

la façon dont un analyste exploite les données transmises par les drones. En cas de crise de « haute intensité », tel que le livre actuellement l'Ukraine, « nous pouvons mettre en œuvre un logiciel qui permettra l'analyse par intelligence artificielle d'un flux très important », a expliqué ainsi le capitaine Philippe. Oui, que de chemin parcouru depuis les projections CL 289 en ex-Yougoslavie.





Elisabeth Borne remet le fanion de l'école des drones au lieutenant-colonel Bourgeois.



Ecole des drones : environ 1 200 élèves formés par an

DÉFENSE. Avant la cérémonie d'inauguration de l'école des drones de Chaumont-Semoutiers, l'adjudant-chef Franck, qui y est instructeur, a expliqué, jeudi 26 octobre, les grandes lignes de son fonctionnement.

« L'école des drones a été créée cet été. » Elle succède à l'école de formation, en aspirant en somme les enseignements qui y étaient dispensés. Au demeurant, l'adjudant Franck, instructeur drones, souligne qu'en se transformant, l'école de l'Armée de terre au 61^e RA a toujours continué à "tourner".

L'école des drones « sort environ 1200 élèves par an », sachant qu'il y a pour résumer deux grandes catégories de ces engins : le drone du combattant, avec des modèles qui pèsent entre 33 grammes et 2 kg, et le fameux Patroller, qui a besoin à la fois de commandants de bord et de maintenanciers.

Le concepteur industriel du Patroller, Safran, est aujourd'hui dans l'enceinte de l'unique régiment de l'armée de terre qui utilise des drones pour produire du renseignement "image".

Comme le colonel Pierre-Yves Le Viavant, qui a pris les commandes du 61^e l'avait indiqué (*jhm quotidien* du 28 juillet), l'effectif des militaires qui travaillent en coordination avec Safran pour affiner la prise en main du Patroller « monte en puissance ». Les premiers mili-



Spécialiste en optronique et caméras, cette militaire explique que les drones du combattant peuvent être très, très petits.

taires embarqués dans ce dispositif interactif cumulent désormais onze mois de formation. Le Patroller, c'est le drone vedette aux airs d'avion, dont l'utilisation nécessite un équipage de quatre militaires. Tous ses télépilotes doivent être des pi-

lotes d'avion, qui accomplissent obligatoirement quinze heures de vol par an pour entretenir leur « sens de l'air ». La vocation du Patroller « est d'aller chercher du renseignement au-delà de nos lignes, chez l'ennemi ». Il est en effet équipé de « radars corrélés

à une boule optronique ». C'est à l'horizon 2026, qu'il devrait être totalement opérationnel.



F. A.

Lire aussi en page 2.

Yann Girardot :

« rien n'est impossible »

Maître d'œuvre en bâtiment, patron d'une entreprise de construction de second œuvre à Chaumont, Yann Girardot s'est fait sa place, légitime. Mais lui a surmonté davantage d'obstacles. De ses combats, il a fait une devise : « rien n'est impossible ». La preuve.





Yann Girardot, c'est d'abord un regard; un regard droit, servi par des yeux clairs. Il vous regarde comme il regarde la vie, ou les problèmes: droit dans les yeux. Yann Girardot, c'est aussi un homme, une vie - compliquée - et une entreprise, dans l'univers du bâtiment, qui n'est pas le plus serein actuellement.

Il y a 41 ans, naît à Chaumont le petit Yann. Ni lui ni ses parents ne savent alors qu'il est porteur d'une maladie aussi rare que vicieuse, dite de Charcot-Marie-Tooth. Les doutes naissent lorsque Yann commence à marcher. Le mal sera diagnostiqué définitivement à ses dix ans. Dix ans, c'est aussi l'âge où Yann perd sa maman. Ça fait beaucoup, pour un enfant, non? Yann grandit à Villiers-le-Sec.

“

LE FAUTEUIL PREND DE LA PLACE DANS UNE CONVERSATION.

YANN GIRARDOT

Collège à Chaumont. Bac Pro en alternance à Dijon, puis BTS en alternance à Bourg-en-Bresse (dans un cabinet d'architecture chaumontais). Ça semble simple, comme ça. Tous les étudiants trouvent un appartement, font leurs courses et le ménage, puis vont en cours. Mais tout ça en fauteuil, ça change singulièrement la donne...

Arrivé là dans notre récit, chacun a compris que le garçon a du caractère. Une volonté que dit sans ambages son regard clair et droit.

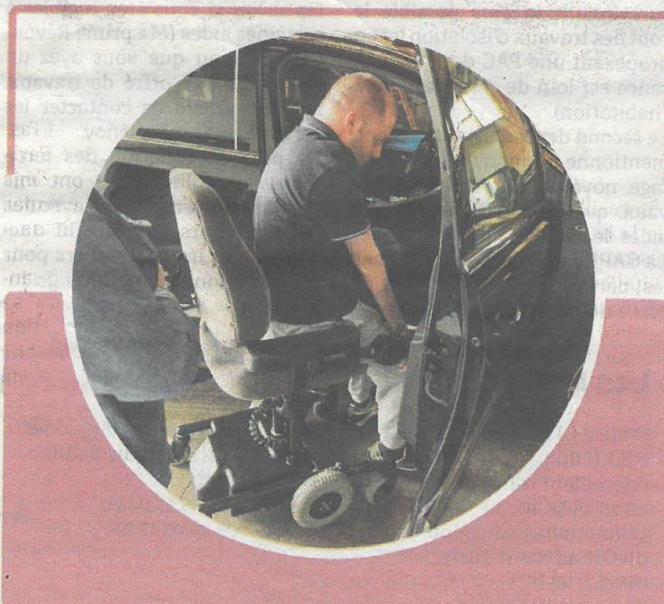
Il réussit ses diplômes, travaille au sein d'un cabinet de maîtrise d'œuvre à Bologne et décide naturellement de créer son entreprise de maîtrise d'œuvre en bâtiment en 2006. En même temps, il entame des études d'ingénieur qu'il mènera deux ans durant avant de choisir: ce sera l'entreprise, qu'il développe. Il prend un premier salarié, puis rachète une première entreprise, de plâtrerie en 2010. Il la développe et continue de créer de l'emploi.

En 2018, il s'installe à La Vendue et achète une deuxième entreprise de plâtrerie fin 2022. Aujourd'hui, l'ensemble compte 33 salariés. Il occupe seul le fauteuil du patron. Mais le fauteuil a des roulettes. Gérer une entreprise du bâtiment est tout sauf une sinécure. Mais en plus en situation de handicap...

Prenez une banale réunion de chantier. Vous, vous y allez avec des bottes, vous évitez les flaques de boue, les agglos. Vous discutez avec les différents corps de métiers, debout au pied du mur. Lui? Il fait comment, Yann? Il fait. Point.

C'est beaucoup plus compliqué, beaucoup plus stressant. Et il est assis quand les autres sont debout, c'est-à-dire plus bas que les autres. Essayez, une fois d'échanger d'égal à égal avec des gens situés un mètre au-dessus de vous.

Yann Girardot a fait sa place, respecté qu'il est dans le métier



pour ses compétences. Il a fait ses preuves.

Contrairement à bien d'autres patrons, il doit réserver deux après-midi chaque semaine à la rééducation. Deux demi-journées épuisantes pour son corps. Il doit se ménager, après, et souvent rentre chez lui, pour souffler. Et le boulot ? Il le fait, les soirs, le week-end, tout le temps. Vous voulez le faire sourire ? Parlez-lui des trente-cinq heures.

Chacun l'aura compris : les événements de la vie, très tôt, ont forgé en lui une volonté d'airain. Voilà quelques années, ce bourreau de travail a tellement présumé de son énergie que son corps lui a fait comprendre, violemment : "Point trop n'en faut". Yann s'est retrouvé cloué au lit, par une sévère pneumonie. Résultat : coma, trois mois d'hôpital. Depuis, il a pris du recul et gagné en sérénité. Il sait que des obstacles viendront toujours contrarier son cheminement, et qu'il ne sert à rien de s'énerver. Dans ce monde de contrariétés permanentes, de problèmes quotidiens à surmonter, Yann s'appuie sur sa famille. Son épouse, ses enfants sont source d'énergie, sont raisons d'avancer. Leur soutien sans faille le guide, le motive. Yann travaille toujours beaucoup, mais autrement. Dans son fauteuil de... patron, derrière son ordinateur, il produit, avec une redoutable efficacité. De cela, chacun en convient. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est l'invisible qui se met en place à ce moment-là : « quand je travaille, j'oublie le handicap et ne ressens plus la douleur ». Il en convient : « parfois, le regard des autres sur mon handicap

peut être compliqué. Certains se demandent ce que je fais là, toujours assis. Le fauteuil prend de la place, dans une conversation, dans une réunion ».

Dans le métier de la construction, nul, plus que lui, ne sait combien le fauteuil prend de place. Mais lui, avant et mieux que n'importe qui, il en tient compte quand il

conçoit une maison. L'accessibilité, ce n'est pas une histoire de norme, une obligation contraignante. C'est juste sa vie. La vie d'un patron du bâtiment, au regard clair et droit.



Dominique Piot

Le plafond de la salle des fêtes de Villiers-le-Sec part en lambeaux

EQUIPEMENT. Alors qu'une cinquantaine de personnes se trouvaient dans la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, les dalles du faux plafond ont cédé sur 12 m². Si l'incident a eu lieu à l'écart de la foule et qu'aucun blessé n'est à déplorer, la salle des fêtes sera néanmoins fermée jusqu'au mois de mars prochain, inclus.



Cinquante personnes étaient présentes au moment des faits.



Un expert est déjà passé et des travaux vont être réalisés.

« La réunion d'information de Groupama n'a jamais commencé », confie l'une des 50 personnes présentes à la réunion du 14 novembre dernier qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec. Et pour cause : environ 12 m² de dalles du faux-plafond se sont effondrées.

« D'un seul coup, le plafond est tombé au fond de la salle. Heureusement, personne n'était en dessous. Tout a atterri sur les tables du buffet. On a immé-

diatement arrêté la réunion et on a prévenu la mairie dont un représentant s'est tout de suite déplacé pour sécuriser les lieux », poursuit-elle.

Quinze jours plus tard, la soirée beaujolais nouveau qui devait se tenir à la salle des fêtes a été annulée. Tous les événements prévus en son sein jusqu'au mois de mars subiront le même sort.

« Nous avons fait venir un expert pour qu'il regarde tout le plafond. Des travaux vont être réali-

sés et, en attendant, la salle reste fermée. Les travaux seront votés en réunion du conseil samedi 9 décembre », indique Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec. Elle souhaiterait profiter de cette intervention pour installer un chauffage dans le plafond fonctionnant avec une pompe à chaleur. Reste à voir ce que les conseillers voteront.

« C'est un accident dont personne n'est responsable », souligne Laurence Meunier, avant

d'ajouter : « La commission sécurité de la préfecture était passée quelques semaines avant, mais elle vérifie les équipements visant les risques incendie, comme les extincteurs et les éclairages indiquant les issues de secours ».



Julia Guinamard
j.guinamard@jhm.fr

Septuagénaire et handicapé, il doit tirer sa poubelle sur 200 m

VIE QUOTIDIENNE. A partir de janvier, un retraité de Villiers-le-Sec devra parcourir 200 m pour sortir sa poubelle. En cause, l'interdiction du recours à la marche arrière pour les camions de ramassage d'ordures, rendant leur passage impossible sans aménagement.

« Je vais devoir maintenant parcourir 200 m avec ma poubelle pour qu'elle soit ramassée par les éboueurs. Je suis au bout du "Chemin de la Petite Fin" et je dois aller jusqu'au lavoir nord », déplore André Flamerion, habitant de Villiers-le-Sec. A 77 ans, atteint de la maladie de Parkinson et avec quatre vertèbres fracturées, il se demande bien comment il va faire pour marcher sur plusieurs centaines de mètres avec une poubelle à bout de bras.



La maison d'André Flamerion se situe à 200 m du lavoir nord où seront ramassées les poubelles.



Il n'est pas possible de faire demi-tour sur le chemin de la Petite Fin.

Explications du Sded

Et il n'est pas le seul à être dans cette situation. A partir de janvier, trois impasses de Villiers-le-Sec ne verront plus passer les camions poubelles. Pour cause, le syndicat départemental d'énergie et des déchets (Sded) met en application la recommandation émise dans un décret de 2001, portant sur la prévention des risques professionnels. Celle-ci interdit le recours à la marche arrière, sauf en cas de manœuvre de repositionnement. Par ailleurs, ces changements se sont accompagnés de la mise en place, si souhaitée, de serrures sur les poubelles afin d'éviter les déversements sauvages.

« Quand nous avons repris le marché de la collecte des ordures ménagères, nous avons décidé de remettre en conformité le territoire. Ainsi, nous avons identifié des zones dangereuses de collecte, qu'on appelle des points noirs. Les premières mesures massives les visant ont commencé en 2022. Notre objectif est d'ici la fin du marché, qui arrive à son terme en 2027, de ne plus avoir aucun point noir », détaille François-Xavier Descherois, directeur général du Sded.

Ces changements se font en lien avec la municipalité. « Quand nous nous entretenons avec les communes, nous leur proposons plusieurs possibilités. Elles

peuvent définir des points de regroupement de collectes comme cela s'est fait à Villiers-le-Sec. Ou aménager les voiries avec des zones de retournement pour que les camions fassent demi-tour, comme à Coupray et Verbiesles », ajoute le directeur général.

Cette deuxième option apporterait une solution à la situation d'André Flamerion et est possible à Villiers-le-Sec, selon le Sded. Toutefois, elle n'a pas été proposée à la maire, Laurence Meunier, selon celle-ci. « On m'a expliqué que la loi changeait, alors je change. Le Sded ne m'a

pas proposé d'aménager de zone de retournement. D'autant que les trois impasses concernées ne peuvent pas être élargies », déclare-t-elle. Par ailleurs, la maire souligne qu'elle prend en compte ces contraintes pour les nouvelles constructions. Quatre logements vont être bâtis dans une impasse et le plan de construction prévoit une zone de retournement pour les camions poubelles.



Julia Guinamard
j.guinamard@jhm.fr

Du nouveau à venir dans nos poubelles

DÉCHETS. Le Smictom Nord Haute-Marne tenait son comité syndical, samedi 9 décembre, à Voillecomte. L'occasion d'aborder différents sujets comme le compostage et l'apport volontaire, qui vont connaître d'importants changements dans les années à venir.

Décidément, il s'en passe des choses dans nos poubelles ! Le 1^{er} janvier 2023, une petite révolution était mise en place avec le tri des emballages plastiques dans les sacs jaunes. Un an après, cette avancée a permis de réduire de près de 1 000 tonnes le volume des ordures ménagères à incinérer, dans le Nord Haute-Marne. Dans quelques jours, une nouvelle loi devrait une nouvelle fois faire baisser considérablement ce volume. En effet, dès le 1^{er} janvier 2024, le compostage des biodéchets devient obligatoire pour tous les Français.

« Les déchets alimentaires représentent environ 20 % du poids des poubelles noires en Haute-Marne. »

François-Xavier Deschervois
Directeur du Syndicat départemental de l'énergie et des déchets (Sded)

C'est donc assez logiquement que le sujet était à l'ordre du jour de la réunion du Syndicat mixte intercommunal de la collecte et du traitement des ordures ménagères (Smictom), samedi 9 décembre, à Voillecomte. « Les déchets alimentaires représentent environ 20 % du poids des poubelles noires en Haute-Marne (soit 40 à 45 kg par an et par habitants, Ndlr) », a souligné François-Xavier Deschervois, directeur du Syndicat départemental de l'énergie et des déchets (Sded), dont dépend le Smictom. « Le compostage domestique devrait donc permettre de réduire le volume de déchets sur notre territoire. » Pour accompagner les habitants du Nord Haute-Marne, le Smictom va acheter des composteurs



Jean-Marc Fèvre a présidé le comité syndical du Smictom Nord Haute-Marne, à Voillecomte.

en bois, qu'il revendra à la population à un tarif réduit. Le prix n'est pas encore défini, mais il pourrait tourner autour d'une quarantaine d'euros. « Bien entendu, rien ne sera imposé aux foyers. On fait ça uniquement pour favoriser la pratique du compostage », a insisté François-Xavier Deschervois. Pour les gens qui n'ont pas de jardin, une expérimentation de compostage collectif a été lancée à Rachecourt et une autre devrait bientôt démarrer à Saint-Dizier.

Les sacs bleus en apport volontaire

Si le compostage impactera positivement les sacs noirs, les bleus vont aussi connaître un bouleversement dans les mois qui viennent. C'est au détour d'une information diverse que Jean-Marc Fèvre, président du Smictom, a expliqué que « les corps plats ne seront plus collectés en porte-à-porte, mais en apport volontaire », comme c'est

déjà le cas dans le Sud du département. « Pour moi, l'apport volontaire, c'est l'avenir », a-t-il conclu, avec ce message adressé sous forme de boutade aux personnes âgées qui se plaindraient de ne pas pouvoir apporter leurs poubelles jusqu'au point d'ap-

port volontaire : « Quand il faut porter la valise pour partir en vacances en Espagne, elles y arrivent bien ! »



P.-J. P.
pj.prieur@jhm.fr

Le comité syndical du Smictom en bref

La contribution déchets en hausse. Face à l'augmentation des coûts de traitement des déchets (+ 5 % prévus en 2024), le Smictom a décidé d'augmenter la contribution déchets de 4 € par an et par habitants. Pour la collecte en porte-à-porte, elle passe donc à 80 €, 100 € pour la collecte hippomobile et 65 € pour la collecte en apport volontaire. Reste désormais aux collectivités locales de décider si elles répercutent cette hausse sur la taxe payée par les habitants ou non.

Collecte d'amiante et de pneus non conformes. On ne le sait pas forcément, mais le Sded a mis en place une collecte d'amiante, dans certaines déchetteries, sur rendez-vous (Doulevant-le-Château et Rupt-aux-Nonains pour le Nord). En 2023, 78,24 tonnes d'amiante ont ainsi été confiées au Sded, qui collecte également les vieux pneus non conformes (270 tonnes de pneus déjà évacués, entre 40 et 45 000 pneus traités). Coût total de ces deux collectes : 152 000 €.

OVINS - Le 30 novembre le lycée agricole de Chaumont a organisé les ovinpiades des jeunes bergers. Après une partie théorique en salle, les élèves ont été jugés sur différents ateliers. La Chambre d'agriculture est intervenue pour présenter la filière ovine.

Le lycée agricole a fait ses ovinpiades



Outre l'aspect concours, les ovinpiades permettent de découvrir l'élevage ovin.

Les ovinpiades des jeunes bergers est un concours qui s'adresse aux élèves des établissements d'enseignement agricole. Au lycée Edgard Pisani de Chaumont, l'évènement était organisé le 30 novembre par les BTS Production animale, sous la houlette de Anaïs Failliet, enseignante en zootechnie. Lors de cette journée, 150 élèves (lycéens et apprentis) ont participé aux différentes épreuves.

Le challenge a commencé par une partie théorique en salle avec trois épreuves écrites : un quiz sur la filière ovine, un questionnaire de reconnaissance de races et une épreuve de génétique.

Pour cette dernière, les élèves devaient analyser trois génotypes de béliers issus de la ferme du lycée et choisir le bélier qui répond le mieux à une problématique donnée.

Pour l'épreuve de la matinée, il s'agissait d'améliorer les qualités maternelles du troupeau.

Reproduire les gestes d'un éleveur

Les élèves ont ensuite passé les épreuves pratiques par groupe. Un atelier était axé sur la reconnaissance de fourrage et de graines. Dans l'atelier « état corporel », il fallait évaluer la masse grasseuse de l'animal. Dans l'atelier « manipulation », les élèves devaient orienter un ovin, réussir à le mettre en contention et l'assoier.

Dans l'atelier « état de santé », il fallait vérifier si le mouton était malade en prenant sa température ou encore en évaluant l'état de sa dentition et de sa troisième paupière. « *Le but est de voir si les élèves sont capables d'anticiper les problèmes et de les reconnaître quand il y en a un* », explique Anaïs Failliet.

Margaux Kenens, conseillère en élevage ovine à la Chambre d'agriculture, a présenté la fi-

lière ovine en Haute-Marne et a mis en avant les qualités de cette production (retour sur investissement rapide, se dégager un revenu digne...), car l'un des objectifs des ovinpiades est aussi de susciter des vocations. Un sujet était tiré au sort pour chaque groupe, par exemple les élèves devaient trouver le bâtiment idéal pour un élevage ovin.

« *On a fait des travaux pratiques assez régulièrement pour les entraîner aux différentes épreuves. Pour certains élèves, les ovinpiades permettent de découvrir le milieu ovine. Pour d'autres, c'est l'occasion d'aller plus loin dans le concours et montrer que ce sont déjà des futurs bergers* » indique Anaïs Failliet.

A l'issue de cette journée, Enzo Cler est arrivé en première position, Marie Mougeot deuxième et Florin Collin troisième. Le classement est complété par Erwan Rollet, Maxime Aubert, Alex Mørtier, Klara Boi-

teux, Iness Adam, Antoine Chevalier et Brice Bondouy. Ces élèves se qualifient pour la finale régionale qui se déroulera le 17 janvier à Mirecourt.

Les deux candidats qui arriveront en tête du concours régional iront en finale nationale, le 24 février au Salon de l'agriculture.

« *On a un très bon troupeau au niveau de la génétique* » souligne Anaïs Failliet. En effet, le lycée Edgard Pisani s'est distingué au concours ovins de la foire gastronomique de Dijon en novembre dernier, avec un premier prix gagné dans la catégorie « agnelles plein air » et un troisième prix en « jeune bélier recommandé ».

Des élèves du lycée devraient participer au concours de la race Île-de-France au prochain Salon de l'agriculture.

TM